

INFORMATIONS POST AGO

Tunisie Profilés Aluminium -TPR-

Siège social : Rue des usines Z.I Sidi Rezig, 2033, Megrine

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 06 Juin 2023, la société Tunisie Profilés Aluminium publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées.
- ♦ Le bilan après affectation du résultat comptable
- ♦ L'état d'évolution des capitaux propres après affectation du résultat comptable
- ♦ La liste des membres du conseil d'administration

I-Les Résolutions Adoptées

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration de la Société, et les rapports des Commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2022 et après examen des états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 Décembre 2022, approuve le rapport du Conseil d'Administration dans toutes ses parties, ainsi que les états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2022 tels qu'ils lui ont été présentés par le conseil d'administration.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les conventions et opérations prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales dont le détail est consigné au niveau du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif à l'exercice 2022.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

Les actionnaires et administrateurs intéressés n'ont pas participé aux votes respectivement sur chacune de ces conventions.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du conseil d'administration au titre de leur gestion de l'exercice 2022.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire adopte la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice 2022 comme suit :

Affectation du résultat 2022

Bénéfice 2022	22 881 091,769
Montant réinvesti exonéré affecté au compte Réserve à Régime Spécial	- 3 000 000,000
Résultat disponible	19 881 091,769
Résultat reportés	67 447 660,105
Dont le montant de la prime d'émission devenue disponible affecté en report à nouveau suivant PV AGO du 03/06/2021 <i>(Distribuable en franchise de retenue à la source 360 000 DT)</i>	
Bénéfice distribuable	87 328 751,874
Prélèvement Fonds social	600 000,000
Dividende (soit 0,350 DT par action) (*)	17 500 000,000
Report à nouveau <i>(dont 360 000 DT distribuable en franchise de retenue à la source)</i>	69 228 751,874

(*) La date de mise en paiement des dividendes est fixée au 18/07/2023.

En application des dispositions de l'article 19 de la loi de finances 2014 et de l'article 47 de la loi de finances 2018, une retenue à la source de 10% est opérée sur la distribution de dividendes.

Le reliquat du report à nouveau en franchise de la retenue à la source s'élève donc à 360 000,000 DT et sera inscrit au bilan de la société comme étant des fonds propres provenant des exercices antérieurs au 31/12/2013.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, décide de fixer le montant total brut des jetons de présence des membres du Conseil d'Administration à Quatre-vingt Mille (80.000) Dinars pour l'exercice 2022, et charge pour le conseil de les distribuer entre ses membres.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, décide de fixer la rémunération brute des membres du comité permanent d'audit, au titre de l'exercice 2022, à Trente Mille (30.000) Dinars, et charge pour le conseil de les distribuer entre ses membres.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION

Après avoir constaté l'arrivée du terme du mandat des membres du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide le renouvellement du mandat des Administrateurs suivants pour une période de 3 ans, Le mandat des Administrateurs qui viennent d'être élus viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice clos au 31/12/2025 :

- Mr. Yahia BAYAH
- Mr. Taieb BAYAH
- Mr. Tahar BAYAH
- La Société LLOYD ASSURANCE – Représentée par Mr. Taieb BAYAH
- La Société CFI – Représentée par Mr. Tahar BAYAH

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

HUITIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions de la Décision Générale du Conseil du Marché Financier N°23 du 10/03/2020 relative aux critères et modalités de désignation des membres indépendants au conseil d'administration, après dépouillement des candidatures reçues, le conseil d'administration réuni le 31 Mai 2023, n'a pas retenu aucune candidature pour le poste de deux administrateurs indépendants et déclare que l'appel à candidature est infructueux.

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de la conformité des procédures appliquées par le conseil d'administration et décide de reporter la désignation de deux administrateurs indépendants à une date ultérieure.

A cet effet, l'assemblée générale donne autorisation au conseil d'administration d'accomplir toutes les formalités nécessaires.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité-

NEUVIEME RESOLUTION

A défaut de quorum des actionnaires minoritaires et suite à l'avis défavorable du CMF, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de reporter l'élection d'un administrateur représentant les actionnaires minoritaires à une date ultérieure à laquelle sera convoquée les actionnaires minoritaires à une Assemblée Elective et autorise le conseil d'administration d'accomplir toutes les formalités nécessaires.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, décide de renouveler le mandat du cabinet d'expertise comptable « InFirst AUDITORS » représenté par Monsieur Mohamed TRIKI en qualité de commissaire aux comptes de la société et de renouveler le mandat de Monsieur Yassine BEN GHORBAL en qualité de Co-commissaire aux comptes de la société pour les exercices 2023, 2024 & 2025.

Les deux commissaires aux comptes ont déclaré d'entretenir aucune relation d'association ni aucun lien de nature à limiter l'indépendance de l'un vis à vis de l'autre.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal constatant ces délibérations, pour toutes formalités légales et notamment de dépôt et de publicité ou de régularisation quelconque.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

II-Le bilan après affectation du résultat comptable

BILAN AU 31/12/2022 **APRES AFFECTATION DU RESULTAT** (Exprimé en dinar Tunisien)

Actifs	31/12/2022	31/12/2021
Actifs non courants		
Actifs immobilisés		
Immobilisations incorporelles	839 055	833 292
- Amortissements des immobilisations incorporelles	741 705	671 422
<i>Immobilisations incorporelles nettes</i>	97 350	161 870
Immobilisations corporelles	63 458 697	63 563 059
- Amortissements des immobilisations corporelles	45 591 439	43 485 355
<i>Immobilisations corporelles nettes</i>	17 867 258	20 077 704
Immobilisations financières	28 924 611	25 765 684
- Provisions	2 531 792	1 237 936
<i>Immobilisations financières nettes</i>	26 392 819	24 527 748
Total des actifs immobilisés	44 357 427	44 767 322
Total des actifs non courants	44 357 427	44 767 322
Actifs courants		
Stocks	75 446 606	61 643 836
- Provisions sur stocks		
<i>Stocks nets</i>	75 446 606	61 643 836
Clients et comptes rattachés	92 744 103	88 677 751
- Provisions sur comptes clients	11 429 498	9 687 380
<i>Clients nets</i>	81 314 605	78 990 371
Comptes de régularisations et autres actifs courants	20 982 589	7 095 466
- Provisions sur comptes d'actifs	395 347	395 347
<i>Autres actifs courants nets</i>	20 587 242	6 700 119
Placements et autres actifs financiers	51 824 895	54 284 039
Liquidités et équivalents de liquidités	4 786 727	5 985 800
Total des actifs courants	233 960 075	207 604 165
Total des actifs	278 317 502	252 371 487

BILAN AU 31/12/2022
APRES AFFECTATION DU RESULTAT
(Exprimé en dinar Tunisien)

Capitaux propres et passifs	31/12/2022	31/12/2021
Capitaux propres		
Capital social	50 000 000	50 000 000
Réserves	5 600 302	5 365 463
Autres capitaux propres (subvention d'investissement)	34 903	-
Résultats reportés	69 228 750	67 447 660
Réserve à régime spécial	12 248 100	9 248 100
Prime d'émission		-
Autres réserves	5 738	5 738
Total des capitaux propres après affectation	137 117 793	132 066 961
Passifs		
Passifs non courants		
Emprunts et dettes assimilées	24 835 301	33 119 707
Provisions pour risques et charges	1 990 833	1 628 806
Total des passifs non courants	26 826 134	34 748 513
Passifs courants		
Fournisseurs et comptes rattachés	22 288 456	23 869 541
Autres passifs courants	4 292 514	3 669 568
Dividendes à payer	17 500 000	15 000 000
Concours bancaires et autres passifs financiers	70 292 605	43 016 904
Total des passifs courants	114 373 575	85 556 013
Total des passifs	141 199 709	120 304 526
Total des capitaux propres et des passifs	278 317 502	252 371 487

III-L'état d'évolution des capitaux propres après affectation du résultat comptable

Désignation	Capital	Réserve Légale	Réserves pour Fonds social	Résultats reportés	Réserves régime spécial	à Subvention d'inves	Amortissements subventions	des Autres réserves	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres
Capitaux propres au 31/12/22 avant affectation	50 000 000	5 000 000	302	67 447 659	9 248 100	3 601 959	(3 567 056)	5 738	22 881 091	154 617 793
Réserves Légales										-
Résultats Reportés				1 781 091					(1 781 091)	-
Réserves pour Fonds social			600 000						(600 000)	-
Dividendes distribués									(17 500 000)	(17 500 000)
Réserves à régime spéciale					3 000 000				(3 000 000)	-
Capitaux propres au 31/12/22 après affectation	50 000 000	5 000 000	600 302	69 228 750	12 248 100	3 601 959	-3 567 056	5 738	-	137 117 793

IV-Liste des membres du Conseil d'Administration

Administrateur	Représenté par	Qualité	Durée du mandat	Principales activités exercées pour le compte de la société cotée ou ses filiales	Les mandats exercés dans d'autres conseils d'administration
Mr. Yahia BAYAH	Lui-même	* <u>Président du Conseil de la société. TPR</u>	2023-2024-2025	* Président Directeur Général de la Sté. CFI * Président Directeur Général de la Sté. INDINVEST SICAF * Président Directeur Général de la Sté. CETRAM * Président Directeur Général de la Sté. SPI MONTFLEURY * Président Directeur Général de la Sté. CFI SICAR * Président Directeur Général de la Sté. ALUFOND Président Directeur Général : TPR ANODAL-TPR GLASS-TPR COLOR * Gérant : LAVAAL INTERNATIONAL TUNISIE-ALUCOLOR-CETRAM CO-SPEIA-STEP-TECSOL-TPR TRADE-TUNISIE ENERGIE ENVIRONNEMENT	* Président du Conseil des sociétés : SOTUVER-SOTUVER GLASS INDUSTRIE-SABLES VERRIERS DE TUNISIE-TUNICAST * Administrateur aux sociétés : CFI -TPS - LLOYD ASSURANCE- STPC -- SEDAN - MAGASIN GENERAL - ATB-PROD CAR TUNISIE-TUNISIE CAR-MED INVEST COMPANY-SOTUVER-SICAM - PROCAN-SICAM- UNIFACTOR-LLOYD VIE-CFI SICAR-SPI MONTFLEURY

Administrateur	Représenté par	Qualité	Durée du mandat	Principales activités exercées pour le compte de la société cotée ou ses filiales	Les mandats exercés dans d'autres conseils d'administration
Mr. Tahar BAYAHI	Lui-même	Membre	2023-2024-2025	<p>*Président Directeur Général des sociétés : Centrale Magasin Général- l'Immobilière Magasin Général</p>	<p>* Président du Conseil des Sociétés. : SEDAN-PROD CAR TUNISIE-TUNISIE CAR- Centrale Magasin Général- l'Immobilière Magasin Général- L'Aquaculture Tunisienne- SICAM AGRI</p> <p>* Administrateur aux sociétés :</p> <p>MAGASIN GENERAL -MONTFLEURY - CETRAM -CFI - INDINVEST -SOTUVER-MED INVEST-CENTRALE MAGASIN GENERAL-LLOYD VIE CFI SICAR - SICAM - TPS - LLOYD ASSURANCE - SICAM AGRI-PROCAN -SEDAN- SOTUVER-SOTUVER GLASS INDUSTRIE-SABLES VERRIERS DE TUNISIE- TUNICAST- TPR ANODAL-TPR GLASS-TPR COLOR-SGI-ALUFOND-ECONOMIE DU NORD</p>
Mr. Taieb BAYAHI	Lui-même	Membre	2023-2024-2025	<p>* Président Directeur Général de la Sté. TPS</p>	<p>* Président du Conseil des sociétés : TPS -LLOYD ASSURANCE-ASSURANCE VIE</p> <p>* Administrateur aux sociétés :</p> <p>MONTFLEURY - CETRAM - CFI - INDINVEST - CFI SICAR - SICAM - LLOYD ASSURANCE - STPC - TNT - SEDAN -LLOYD VIE</p> <p>MAGASINGENERAL - MED INVEST COMPAGNIE-PROD CAR TUNISIE-TUNISIE CAR- SOTUVER-SOTUVER GLASS INDUSTRIE-SABLES VERRIERS DE TUNISIE- UNIFACTOR TPR ANODAL-TPR GLASS-TPR COLOR</p>

Administrateur	Représenté par	Qualité	Durée du mandat	Principales activités exercées pour le compte de la société cotée ou ses filiales	Les mandats exercés dans d'autres conseils d'administration
La Sté. LLOYD ASSURANCE	Mr. Taieb BAYAHI	Membre	2023-2024-2025	<u>Objet social</u> : Assurance	Néant
La Sté CFI	Mr Tahar BAYAHI	Membre	2023-2024-2025	<u>Objet social</u> : toute activité de prise de participation dans le capital de toute entreprise et la gestion de cette participation	Administrateur aux conseils d'administration des sociétés Sotuver et lloyd Assurances représentée par M Ali Ismail.

-L'assemblée Elective qui s'est tenue le 21 Juin 2023 a élu Monsieur Hedi ZERZERI en tant qu'administrateur représentant les actionnaires minoritaires. Cette nomination sera ratifiée lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.

Administrateur	Représenté par	Qualité	Durée du mandat	Principales activités	Les mandats exercés dans d'autres conseils d'administration
Hedi Zerzeri	Lui même	Membre représentant les actionnaires minoritaires	2023-2024-2025	<u>Gérant</u> : Société Alimex SARL -Société Axis Transport Routier SARL- Société Les Grandes Carrières de Jendouba SAR	Administrateur : Société Hôtelière Port Prince, représentant la Société Asiraq- Société Sud Bitumes, représentant la Société Asiraq- Société Union de Factoring, représentant la Société Asiraq- ATD SICAR